

Département du Finistère

Commune de Foesnant-les-Glénan

Plan Local d'Urbanisme

ANNEXE
Plan des Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

Planche 1

Echelle : 1/8500ème

/ Elaboration du PLU prescrite en Conseil Municipal le 26/06/2021
/ Document débattu en Conseil Municipal le 09/02/2023 et le 29/09/2025
/ Document arrêté en Conseil Municipal le 25/02/2026
/ Document approuvé en Conseil Municipal le

Légende

AC1 - Protection des Monuments historiques

★ Monument historique classé

★ Monument historique classé inscrit

Périmètre de protection monument historique classé

Périmètre de protection monument historique inscrit

AC3 - Protection des réserves naturelles

Réserve naturelle

AR1 - Protection des postes électrosémaphoriques des amers et des phares

Champ de vue du poste sémaphorique (Beg-Meil)

AS1 - Périmètre de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

EL9 - Servitude de passage des piétons sur le littoral

Servitude de droit (SPPL)

Servitude modifiée (SPPL)

Convention de passage (pas de servitude)

Continuité assurée sur le domaine public maritime (pas de servitude)

Continuité assurée sur le domaine public (pas de servitude)

Continuité assurée sur terrains militaires (pas de servitude)

Suspension de la servitude (pas de servitude)

I4 - Servitude relative aux ouvrages de transports et de distribution d'électricité

Poste 063 kV

Ligne 063 kV

Périmètre de protection de 50 m

PM1 - Plan de prévention des risques naturels (PPRN)

> Plan de prévention des risques littoraux (PPRL) Est Odet

PT1 - Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les perturbations électromagnétiques

Zone de garde

Zone de protection

PT2 - Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles physiques

Zone primaire de dégagement

Zone secondaire de dégagement

Zone spéciale de dégagement

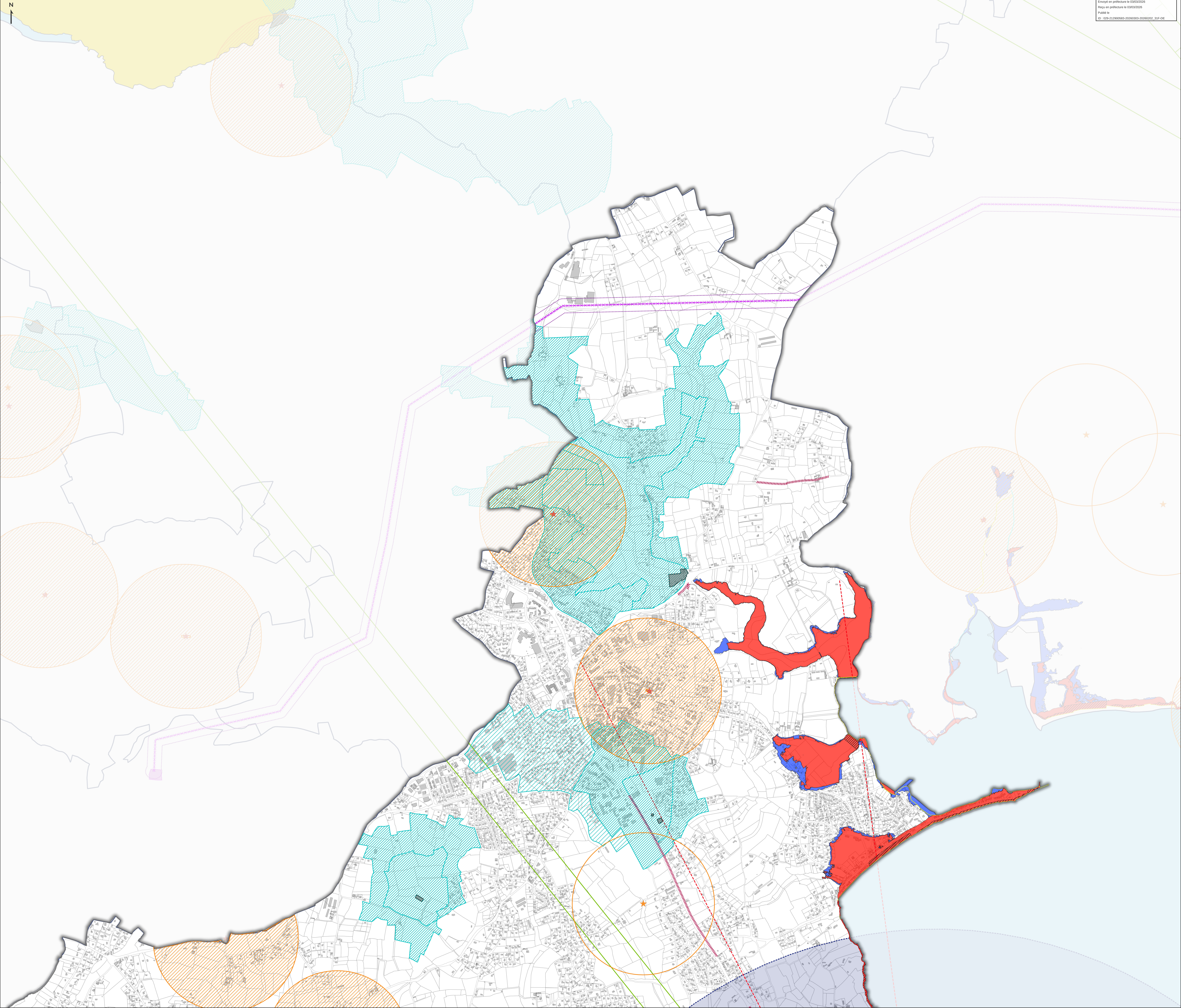
Secteur de dégagement

PT3 - Servitude attachée aux réseaux de télécommunications

Zone d'exploitation

T7 - Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement

Zone de protection



Département du Finistère

Commune de Fouesnant-les-Gléan

Plan Local d'Urbanisme

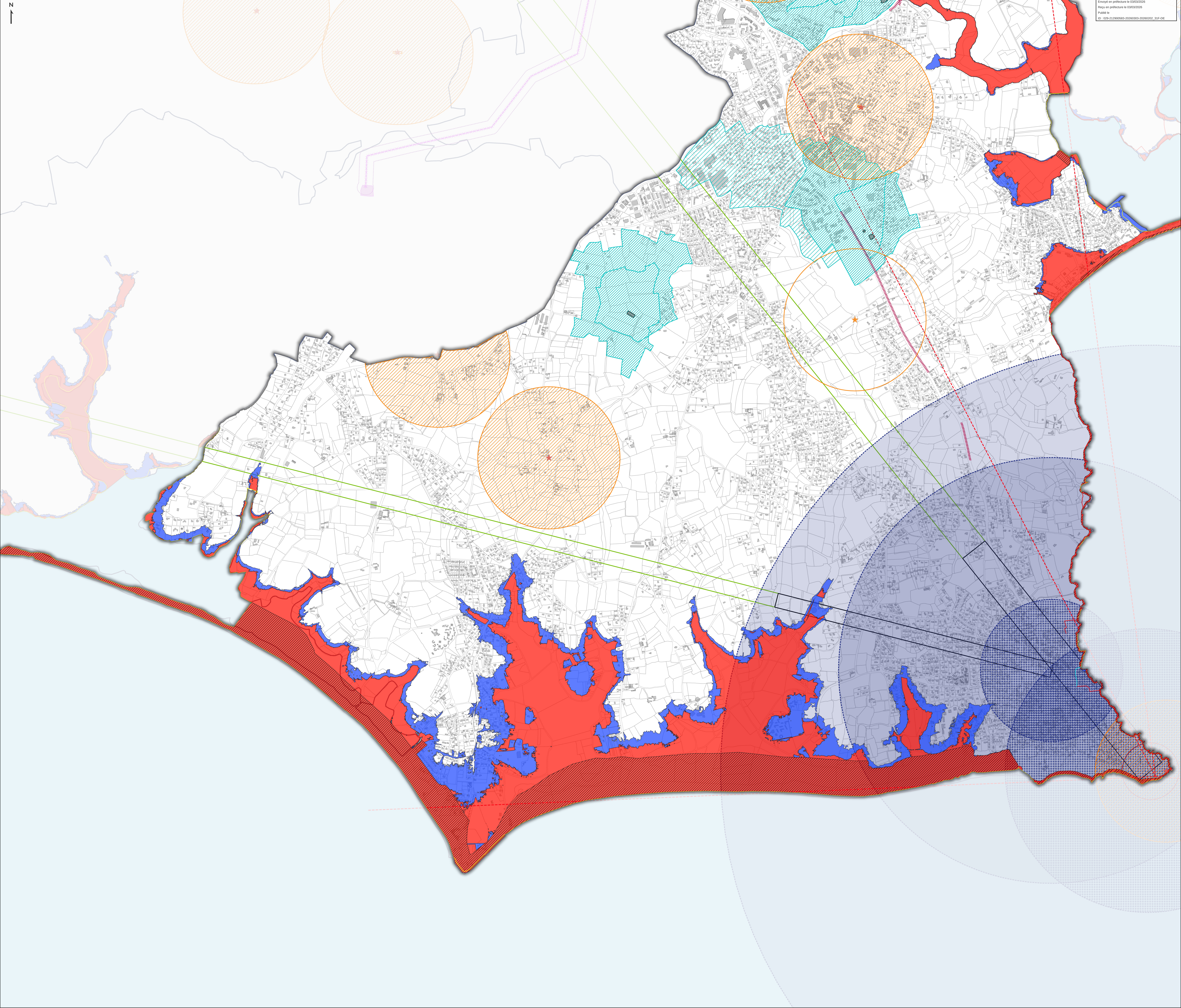
ANNEXE
Plan des Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

Planche 2

Echelle : 1/8500ème

/ Elaboration du PLU prescrite en Conseil Municipal le 26/06/2021
/ Document débattu en Conseil Municipal le 09/02/2023 et le 29/09/2025
/ Document arrêté en Conseil Municipal le 25/02/2026
/ Document approuvé en Conseil Municipal le

- Légende**
- AC1 - Protection des Monuments historiques**
- ★ Monument historique classé
 - ★ Monument historique classé inscrit
 - ▨ Périumètre de protection monument historique classé
 - ▨ Périumètre de protection monument historique inscrit
- AC3 - Protection des réserves naturelles**
- ▨ Réserve naturelle
- AR1 - Protection des postes électrosémaphoriques des amers et des phares**
- Champ de vue du poste sémaphorique (Beg-Meil)
- AS1 - Périumètre de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles**
- ▨ Périumètre de protection immédiate
 - ▨ Périumètre de protection rapprochée
 - ▨ Périumètre de protection éloignée
- EL9 - Servitude de passage des piétons sur le littoral**
- Servitude de droit (SPPL)
 - Servitude modifiée (SPPL)
 - Convention de passage (pas de servitude)
 - Continuité assurée sur le domaine public maritime (pas de servitude)
 - Continuité assurée sur le domaine public (pas de servitude)
 - Continuité assurée sur terrains militaires (pas de servitude)
 - Suspension de la servitude (pas de servitude)
- I4 - Servitude relative aux ouvrages de transports et de distribution d'électricité**
- Poste 063 kV
 - Ligne 063 kV
 - ▨ Périumètre de protection de 50 m
- PM1 - Plan de prévention des risques naturels (PPRN)**
- > Plan de prévention des risques littoraux (PPRL) Est Odet
- PT1 - Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les perturbations électromagnétiques**
- ▨ Zone de garde
 - ▨ Zone de protection
- PT2 - Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles physiques**
- ▨ Zone primaire de dégagement
 - ▨ Zone secondaire de dégagement
 - ▨ Zone spéciale de dégagement
 - ▨ Secteur de dégagement
- PT3 - Servitude attachée aux réseaux de télécommunications**
- ▨ Zone d'exploitation
- T7 - Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement**
- ▨ Zone de protection



Département du Finistère

Commune de Fouesnant-les-Glénan

Plan Local d'Urbanisme

ANNEXE
Plan des Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

Planche 3

Echelle : 1/12000ème

/ Elaboration du PLU prescrite en Conseil Municipal le 26/06/2021
/ Document débattu en Conseil Municipal le 09/02/2023 et le 29/09/2025
/ Document arrêté en Conseil Municipal le 25/02/2026
/ Document approuvé en Conseil Municipal le

- Légende

AC1 - Protection des Monuments historiques

★ Monument historique classé

★ Monument historique classé inscrit

Périmètre de protection monument historique classé

Périmètre de protection monument historique inscrit

AC3 - Protection des réserves naturelles

Réserve naturelle

AR1 - Protection des postes électrosémaphoriques des amers et des phares

Champ de vue du poste sémaphorique (Beg-Meil)

AS1 - Périimètre de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles

Périimètre de protection immédiate

Périimètre de protection rapprochée

Périimètre de protection éloignée

EL9 - Servitude de passage des piétons sur le littoral

Servitude de droit (SPPL)

Servitude modifiée (SPPL)

Convention de passage (pas de servitude)

Continuité assurée sur le domaine public maritime (pas de servitude)

Continuité assurée sur le domaine public (pas de servitude)

Continuité assurée sur terrains militaires (pas de servitude)

Suspension de la servitude (pas de servitude)

H4 - Servitude relative aux ouvrages de transports et de distribution d'électricité

Poste 063 kV

Ligne 063 kV

Périimètre de protection de 50 m

PM1 - Plan de prévention des risques naturels (PPRN)

> Plan de prévention des risques littoraux (PPRL) Est Odet

PT1 - Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les perturbations électromagnétiques

Zone de garde

Zone de protection

PT2 - Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles physiques

Zone primaire de dégagement

Zone secondaire de dégagement

Zone spéciale de dégagement

Secteur de dégagement

PT3 - Servitude attachée aux réseaux de télécommunications

Zone d'exploitation

T7 - Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement

Zone de protection

